

# 5ème journées nationales du management de la mobilité

*La voiture "servicielle" en milieu peu dense*

Zoom sur l'autopartage

Cerema Centre-Est, Département Mobilités

[maxime.jean@cerema.fr](mailto:maxime.jean@cerema.fr)

---

# Quels autopartages en milieu peu dense ?

## en Boucle

(opérateurs tout public)

- Standard : clientèles privée et professionnelle distinctes (ex. réseau Citiz)
- Partenarial avec véhicule alloué (ex. Citélib' avec les PNR de Rhône-Alpes)
- Partenarial avec véhicule de flotte (ex. MOPeasy avec la commune de Tinchebray)

## BtoB

(opérateurs dédiés aux entreprises)

- Standard (véhicule
- Mutualisé alloué)
- Partenarial (véhicule
- Partenarial de flotte) mutualisé

## Entre voisins

## P2P (via site web)

# Quels services sur les territoires ?

Autopartage en boucle, partenarial  
avec véhicules de flotte :

Tinchebray, 2 800 habitants, 2 Renault  
Zoé partagées depuis juillet 2014,  
opérateur MOPeasy

Autopartage en boucle, partenarial,  
avec véhicule alloué :

Pélussin, 3 500 habitants, 1 Peugeot 208  
partagée depuis juin 2013,  
opérateur Citélib



# Quels coûts pour la structure publique ?

|  | Tinchebray, Renault Zoé<br>Véhicule de flotte  | Pélussin 1, Peugeot 208<br>Véhicule alloué  | Pélussin 2, Peugeot 208<br>Véhicule de flotte   |
|--|--|---|---|
| <b>Prise en charge publique de l'investissement pour les véhicules et la station</b> | -22 k€ HT à la charge de la commune par véhicule, compris station de charge.<br>À déduire :<br>+ subvention Conseil départemental et fond européen Leader<br>+ produit de la revente véhicule  | 300€ HT à la charge de la commune (signalisation station)   | -12 k€ TTC à la charge du Parc pour le véhicule<br>-300€ HT à la charge de la commune (signalisation station)<br>À déduire :<br>+ produit de la revente véhicule  |
| <b>Prise en charge publique du coût annuel d'exploitation</b>                        | -1200€ TTC/an d'entretien véhicule<br>-1080€ TTC/an d'accès au service<br>-2400 à 3600€/an d'abondement au déficit d'exploitation (donnée 2015)<br>+ 2100 à 3500€/an de recettes de location (donnée 2015)<br><br>=> 1200 à 3800€/an de coût global du service pour la commune (donnée 2015) * | -4800€/an d'abondement au déficit d'exploitation (donnée 2015)<br><br>=> 4800€/an de coût global du service pour la maison du Parc (donnée 2015)* | -1920€ TTC/an d'abondement au déficit d'exploitation<br><br>À déduire :<br>+ la moitié des recettes d'exploitation (estimées à 1900-2000€/an (?))<br><br>=> un abondement de la maison du Parc compensé par les recettes d'exploitation (?) |

(\*) hors coût d'utilisation du service pour les déplacements professionnels de la structure publique